Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 45 (1988)

Heft: 2

Artikel: Le vélo-trial : un sport pour jeunes équilibristes

Autor: Lörtscher, Hugo

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-998458

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le vélo-trial: un sport pour jeunes équilibristes

Hugo Lörtscher
Adaptation française: Yves Jeannotat

Il n'y a pas longtemps que le vélo-trial existe et qu'il se pratique en tant que sport de compétition. Ses promoteurs disent: «Toutes les personnes capables de rouler à bicyclette peuvent le pratiquer, mais ce sont les jeunes, voire les très jeunes qui s'y intéressent le plus», fascinés qu'ils sont par la mobilité de ce petit véhicule qui leur permet de faire des prodiges à la campagne, en forêt ou dans les sablières.

«Trial» est un mot anglais. Il veut dire «épreuve», ou quelque chose d'approchant. Et chaque concours de vélo-trial, on peut le certifier, est bel et bien une épreuve, dont l'enjeu n'est pas la vitesse mais l'accomplissement correct d'un parcours à obstacles conçu en fonction de normes internationales. Ses adeptes sont encore assez peu nombreux en Suisse, mais il y a fort à parier que, comme ce fut le cas dans d'autres pays, ils augmenteront sous peu dans des proportions importantes.

Le vélo

Le vélo-trial est une bicyclette de petit format, robuste et au cadre renforcé. Elle présente la particularité de n'avoir aucune pièce saillante, donc dangereuse en cas de chute. Etant entendu qu'il s'agit de valeurs indicatives, le poids moyen d'une bicyclette «trial» est de 13 kg, sa longueur, d'un moyeu à l'autre, de 151 cm, la hauteur de son cadre de 37 cm, de sa selle (réglable) de 59 à 79 cm et de son guidon, lui-même large de 70 à 80 cm, de 1 mètre. Cette curieuse bécane est munie d'un dérailleur de 24 × 20 à 24 × 24 dents, et de freins avant et arrière très efficaces.

De conception spéciale, ses pneus sont larges d'environ 6 cm. Leur profil, très marqué, leur permet de «mordre» dans toutes les qualités de terrain.

Le parcours

Les trialistes doivent être, cela va de soi, en excellente condition physique s'ils veulent avoir une chance de jouer «placés» lors d'un concours. Mais ils doivent aussi être au bénéfice d'une très grande capacité de concentration, de bons réflexes et d'un sens de l'équilibre qui approche celui des artistes de cirque.

Le parcours est en principe un circuit comportant des obstacles naturels composés de passages en escalier, de troncs d'arbres, de racines saillantes et de grosses pierres; sable, argile, herbe, eau (ruisseaux) sont d'autres éléments qui peuvent venir aggraver ces difficultés.

Une boucle compte de 6 à 12 secteurs de pointage. Nous l'avons déjà dit, le temps passé pour parvenir de l'un à l'autre n'est pas pris en considération, mais le jury peut tout de même décider de fixer un temps limite pour l'accomplissement total du parcours. L'appréciation, lors du passage d'un obstacle, débute au moment où la roue avant s'y engage et se termine lorsque la roue arrière le quitte. Les règles d'évaluation sont relativement simples: pénalisation d'un point infligée à celle ou à celui qui touche le sol avec les pieds; pénalisation de points supplémentaires à ceux qui touchent le sol de façon répétée, qui s'aident avec les mains, qui prennent appui sur autre chose que sur leur bicyclette ou qui tombent.

En fin de parcours, on additionne les points de pénalité et c'est celui qui en a le moins qui a gagné.

Les meilleurs concurrents prennent toujours la peine de reconnaître à une ou plusieurs reprise(s) un parcours avant le départ. Ils mémorisent solidement les

Les catégories

Poussins:	10 ans et plus jeunes
Benjamins:	11 et 12 ans
Minimes:	13 et 14 ans
Cadets:	15 et 16 ans
Juniors:	17 et 18 ans
Seniors:	19 ans et plus âgés

Confusion des genres

La multiplication des spécialités issues du «vélo» sème une certaine confusion dans les esprits, il faut bien le reconnaître: il y a (ou est-ce déjà fini?) le «bicross» (voir MACOLIN 4/1984), le «BMX» (bicycle-motocross) et, maintenant, le «vélo-trial», sans oublier le «vélo de montagne» ou «VTT» (vélo tout terrain). De l'avis des promoteurs, chacune de ces disciplines est appelée à devenir plus universelle que les autres. Le vélo-trial? Sport «mondial», certes, mais pas encore romand, puisqu'on n'y trouve aucun club. Quant aux sociétés suisses alémaniques, elles sont en nombre croissant et la spécialité est rattachée au SRB (Schweizerischer Radfahrer- und Motorfahrer-Bund) non présente en Suisse romande, son pendant étant l'UCS (Union cycliste suisse). Alors, concurrence, méfiance ou... question de mentalité?...

principaux obstacles et peuvent, ainsi, se préparer mentalement à y faire les acrobaties les plus spectaculaires. Le champion trialiste maîtrise sa monture comme si elle était un cheval, sautant fossés et talus, gravissant les pentes les plus abruptes, par petits sauts latéraux, même lorsqu'il est impossible de les affronter de face. On conçoit facilement qu'un énorme travail de préparation se cache derrière la réussite en «trial».

Même si le règlement prévoit de pénaliser chaque faute avec sévérité, les juges de secteurs font parfois preuve d'indulgence lorsque les concurrents sont très jeunes ou débutants.

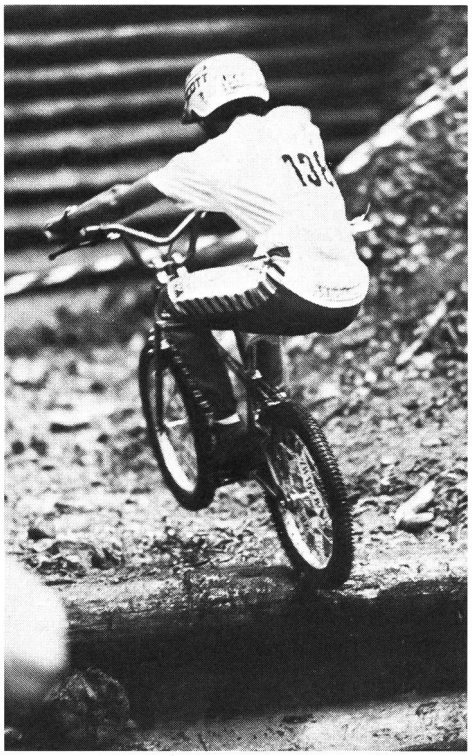

Handicap

Les amateurs de vélo-trial éprouvent, en Suisse du moins, passablement de peine à trouver des endroits naturels où s'entraîner tranquillement. Dès que c'est le cas et qu'ils font leur apparition, on a généralement tôt fait de les refouler «de peur», dit-on, «qu'ils ne nuisent à l'environnement». Les organisateurs de concours sont rares, eux aussi.

Les pratiquants

Le vélo-trial est un sport de garçons et de filles. Les championnats du monde organisés à Zurich (c'est là qu'ont été prises les photos de cet article) l'été dernier le prouvent. Malgré le handicap signalé précédemment, on y a tout de même vu de brillants jeunes Helvètes. L'un d'eux, Remo Taiana, y a même décroché une médaille d'argent dans la catégorie des «minimes» (13/14 ans). Mais ce sont la Belgique, l'Espagne, la France et l'Allemagne de l'Ouest qui sont, actuellement du moins, les nations fortes. En Suisse, le premier concours n'a été organisé qu'en 1982 suivi, en 1983, du premier championnat national. ■